



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20241201-2024_11_58-AR
Reçu le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024

Gestion des Carrières n°2024-11-58

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
DONNANT ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL
SANS EXAMEN PROFESSIONNEL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

**La Présidente du CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU LOT,**

VU, le code général de la Fonction Publique

**VU, le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des
Agents de Maîtrise Territoriaux,**

**VU, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, supprimant la
compétence des CAP en matière de promotion,**

**VU, l'arrêté n°21-04-15 portant établissement des lignes directrices de gestion relative à la
promotion interne en date du 29 avril 2021,**

**Considérant l'examen des dossiers par Madame Véronique ARNAUDET, Présidente du Centre
de Gestion,**

ARRETE

Article 1 : en application de l'article L523-1 du code général de la Fonction Publique, la liste
d'aptitude donnant accès au grade d'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL par voie de
promotion interne est établie comme suit :

Monsieur Philippe BESSIERE – CCAS de Cajarc – EHPAD La Cascade

Madame Maria-Céleste BORREL – CCAS de Cahors

Monsieur Bernard BOUILLARD - Commune de Bellefont la Rauze

Madame Kassmia BOUYA EL – Commune de Bretenoux

Madame Lise BURGER – Commune de Gourdon

Madame Brigitte CANET – Commune de Bretenoux

Monsieur Jean-Pierre CARDOSO - Commune de Cahors

Monsieur Fabrice CATEL – Commune de Pinsac

Madame Evelyne DELMAS – Commune de Payrac

Monsieur Patrick FAUX – Commune de Mauroux

Monsieur Sébastien FELZINES - Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

Madame Maria FERNANDES - Commune de Bretenoux

Monsieur Gérard GUILAIN - Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

Monsieur Patrick JUAREZ – Commune de Peyrilles

**Monsieur Jérôme LOURENCO DA CUNHA – Communauté de Communes de la Vallée
du Lot et du Vignoble**

Madame Isabelle MAFFRE – CIAS CAUVALDOR – EHPAD Robert Durrieu

Monsieur Jean-Michel MASSAUD – Commune de Milhac

Monsieur Loïc OLLIVIER - Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

Monsieur Quentin RINIE - Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

Monsieur David ROIG – Commune de Cahors

Monsieur Guillaume SEYMOUR – Commune de Cahors

Monsieur Jérôme TILLET - Communauté de Communes du Grand-Figeac

Monsieur Olivier GARCIA-TORRES – Commune de Puy l'Evêque

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillaud
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : contact@cdg46.fr

Site : www.cdg46.fr

Siret : 284 600 020 00028

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'en application des
dispositions du décret N° 65-29 du 11 Janvier 1965, modifié, les décisions administratives peuvent être contestées par
voie de recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse et ce dans un délai de deux mois à compter de la date de
leur notification.

AR Prefecture

046-284600020-20241201-2024_11_58-AR
Reçu le 02/12/2024
Publié le 02/12/2024

Article 2 : la liste d'aptitude prend effet au 1^{er} décembre 2024.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à Pradines, le 27 novembre 2024

La Présidente,

Mme Véronique ARNAUDET

